

REPUBLIQUE DU NIGER

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE DIFFA

Etablissement public à caractère professionnel créé par la Loi 2000 15/ du 21 Août
2000 - Tél : (227) 20 512 343 - Email : chambragriz@gmail.com



Préparé par : Boukari Daouda / AT CRA Zinder

Les femmes dans la formation professionnelle des jeunes agriculteurs/trices dans la région de Diffa



A travers cette note, nous allons vous présenter 6 jeunes femmes engagées dans le maraichage. Ces femmes font partie des 332 jeunes formés et appuyés par la Chambre Régionales d'Agriculture (CRA) de Diffa entre 2019 et 2020 dans les départements de Maïné Soroa et Goudoumaria dans le cadre du programme PECEA¹ financé par la Coopération danoise et l'Etat du Niger.

Ce programme, à travers sa composante 1, vise à promouvoir la formation et l'installation des jeunes dans la vie socioéconomique dans un contexte où les mécanismes de financement classiques sont quasi inopérants. Ainsi ces femmes ont été identifiées parmi la première et la deuxième génération des jeunes formés par la CRA de Diffa (3 femmes parmi la première génération et 3 femmes parmi la deuxième génération). Le cas de chacune des femmes a été traité séparément pour mieux cerner le changement que cet appui a apporté sur leurs conditions de vie.

1. Première génération des jeunes formés et appuyés par la CRA (2019)

198 jeunes ont été concernés par cette formation. À l'issue de quatre (4) mois de formation et suite à l'évaluation finale conduite par l'équipe régionale composée de la CRA, de la Direction Régionale de la Formation Professionnelle, du Conseil Régional et des Services Techniques, 169 jeunes ont été reconnus aptes pour recevoir leurs attestations et un appui en kit pour leur installation. C'est ainsi que la CRA de Diffa sur financement du PECEA a accompagné les 169 jeunes en mettant à la disposition de chaque jeune : un forage, une motopompe, une dotation en fonds de

¹ Programme de Promotion de l'Emploi et de la Croissance Economique dans l'Agriculture (PECEA) / Financement Coopération danoise et Etat du Niger

roulement intrants (semences, plants fruitiers, carburant, ...) d'un montant de 50.000 F.CFA. Ci-dessous la situation des jeunes formés à Diffa en 2019

Situation jeunes formés Diffa 2019			
Campagne 2019			
	Homme	Femme	Total
Nombre des apprenants	176	22	198
Nombre des apprenants ayant validés la formation	149	20	169

Les trois jeunes femmes avec qui nous avons échangé font partie des 20 femmes qui ont validé la formation et reçu le kit installation. Elles habitent dans le village d'Anansable à 44 km à vol d'oiseau à l'Ouest de Goudoumaria et à 8 km au Sud de l'axe goudronné Diffa – Zinder. Voici leurs histoires.

✚ Madame Gadji Inoussa

Agée de 33 ans, madame Gadji Inoussa est mariée et mère de 5 enfants. Son site (N13°38,770' E010°47,196') faisait 1370 m² avant l'appui de la CRA. Elle produisait seulement du manioc en saison des pluies et un peu d'oignon et faisait l'irrigation à la main à l'aide d'un puisard. Avec l'appui de la CRA de Diffa en 2019 (formation, moto pompe et forage), elle a fait une extension et son site est passé de 1 370 m² à 2 420 m². Elle a également diversifié sa production en introduisant d'autres spéculations comme le chou, la laitue, le poivron, le moringa et le maïs en hivernage. Actuellement sa pépinière d'oignon est à un stade avancé, elle espère faire le repiquage en fin octobre- début novembre.



Selon Madame Gadji, à part l'oignon qu'elle a vendu (5 sacs d'oignon de 100 kg), pour les autres spéculations (chou, moringa et laitue) elle a consommé une partie avec sa famille et l'autre partie a été donnée à ses parents, amis et connaissances

S'agissant du maïs qu'elle a produit en hivernage, elle a récolté 5 sacs de 50 kg et espère vendre une partie pour démarrer la campagne sèche froide.

✚ Madame Djambouto Madou



Mariée et mère de 2 enfants, âgée de 20 ans, Madame Djambouto Madou faisait le maraichage avant l'appui de la CRA. Son site (N13°38,645' E010°47,214') faisait 200 m². Elle produisait uniquement du manioc et utilisait un puisard pour irriguer. Avec l'appui de la CRA (formation et kit), elle a fait une extension du site qui est passée de 200 à 1400 m² et a introduit de nouvelles spéculations, à savoir le chou, l'oignon, la laitue, le melon, le moringa, le gombo, la courge et la patate douce. « Cette diversification de cultures m'a permis d'améliorer le régime alimentaire de ma famille et d'avoir un peu de revenu car nous avons consommé une partie et l'autre partie nous l'avons vendue.

J'ai vendu du chou pour 8 500 F, laitue 5 000 F et de l'oignon pour 30 000 F a affirmé Mme Djambouto Madou. « Avec ce revenu j'ai pu payer une chèvre à 8 500 F » a-t-elle ajouté.

✚ Madame Djouma Mamadou

Madame Djouma Mamadou, âgée de 32 ans, est marié et mère de 4 enfants et faisait le maraichage depuis son jeune âge (l'adolescence). Le site qu'elle a hérité de son père (N13°38,242' E010°47,594') faisait 900 m². Elle produisait seulement le manioc et utilisait un puisard pour irriguer. Avec l'appui de la CRA de Diffa, elle a introduit des nouvelles spéculations comme le chou, la laitue, l'oignon, le moringa et le maïs et augmenté sa superficie exploitée qui est passée de 900 à 2 600 m².

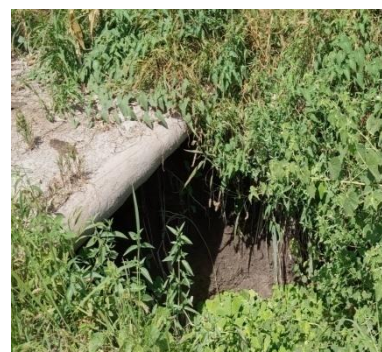
Elle a déjà mis sa pépinière d'oignon et espère aussi faire le repiquage en fin octobre.



Motopompe et forage



Pépinière oignons



Puisard utilisé avant appui

2. Deuxième génération des jeunes formés par la CRA Diffa

Pour cette deuxième génération des jeunes, c'est 117 hommes et 46 femmes qui ont validé la formation et vont recevoir l'appui en kit (motopompe, forage et fonds de roulement) pour s'installer et démarrer leurs activités. Lors de la mission de supervision pour le fonçage des forages, nous avons échangé avec quelques femmes bénéficiaires de l'appui de la CRA de Diffa et déterminer à s'engager dans le maraichage.

Situation jeunes formés par la CRA de Diffa			
Campagne 2020			
	Homme	Femme	Total
Nombre des apprenants	163	63	226
Nombre des apprenants ayant validés la formation	117	46	163

✚ Madame Zeinaba Malan Gana

Agée de 30 ans, Madame Zeinaba est mariée et mère de 4 enfants. Elle habite dans le village Kouloujia département de Goudoumaria et vie actuellement seule avec ses enfants car son mari est parti en exode en Lybie depuis 2016. Son site fait une superficie totale de 960 m². Mais par manque de moyen d'exhaure, elle n'exploite que 270 m². « Cela fait 4 ans que j'exploite ce site que j'ai hérité de mon père. Je produisais de l'oignon, de la tomate et de l'ail seulement pendant la saison sèche froide car je ne dispose pas de forage et motopompe, et le puisard que j'utilise se trouve à peu près à 50 m de mon site » a affirmé Mme Zeinaba. « En saison d'hivernage je produis un peu du sésame et de l'oseille » a-t-elle ajouté.



A notre passage, lors de la mission de supervision, elle était dans sa parcelle entrain de suivre pas à pas le fonçage de son forage. « Avec ce forage et la motopompe je vais pouvoir exploiter la totalité de mon site sur toute l'année » a déclaré Mme Zeinaba toute souriante.

Mademoiselle Koulou Abba

Agée de 19 ans, Mlle Koulou Abba est célibataire et a abandonné l'école il y a deux ans de cela. Elle habite dans le village de Letouram à 9 km au Sud de Goudoumaria. Son site (N13°37,636' E011°12,750') fait 940 m². Elle n'a pas d'expérience sur le maraichage et le site sur lequel elle veut travailler n'a jamais été exploité mais présente toutes les caractéristiques pour une bonne exploitation (texture argileuse riche en matière organique et activité biologique bien visible avec présence de termites) et, tout autour les gens font le maraichage. Elle est confiante de pouvoir faire le maraichage car, selon elle, malgré qu'elle n'a pas beaucoup d'expériences pratiques sur le maraichage, la formation qu'elle reçue avec la CRA est suffisante pour démarrer. Elle a fait un bref rappel sur la période de repiquage et d'arrosage et aussi les techniques de compostage rapide et la préparation du bio pesticide. Pour cette première campagne, elle souhaite mettre de l'oignon, du

chou, de la laitue, du moringa et de la pomme de terre. Elle compte sur sa famille pour l'appuyer dans la conduite de ses activités.

A notre passage, le prestataire a déjà foncé son forage. La profondeur de la nappe tourne autour de 18 m avec une colonne d'eau inférieure ou égale à 15 m.

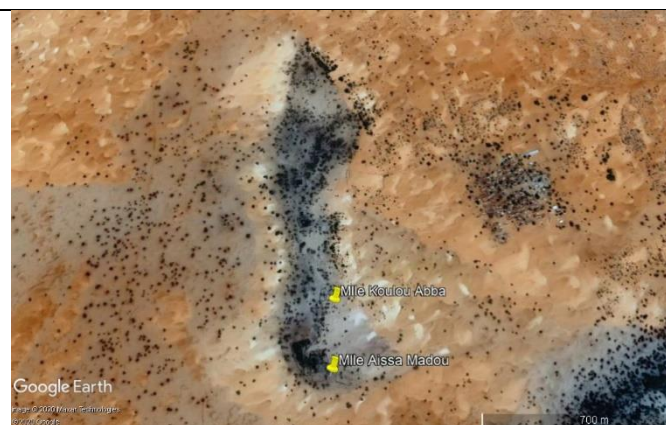
✚ Mademoiselle Aissa Madou



Comme Mlle Koulou Abba, Mlle Aissa Madou est également célibataire et âgée de 19 ans et habite le même village de Letouaram. Son site (N13°37,514' E011°12,748') et fait 700 m². Selon Mlle Aissa, elle a un peu d'expérience dans la pratique du maraichage car elle aide ses parents de temps en temps. Le site mis à sa disposition appartenait à ses parents. D'ailleurs, elle compte sur l'aide de sa famille pour exploiter le site. Avant sur le site, ils produisaient de la laitue et du poivron sur la totalité du site pendant la saison sèche froide et utilisait soit le puisard qui se trouve à une dizaine de mètres du site, soit le forage de leur voisin pour faire l'irrigation. « Avec l'appui en kit de la CRA de Diffa, je vais introduire des nouvelles cultures et pouvoir produire sur toute l'année, surtout que maintenant j'ai beaucoup appris sur la conduite du maraichage lors de notre formation » a déclaré Mlle Aicha. « Avec le revenu que ça va me procurer, je vais pouvoir payer une à deux chèvres et quelques ustensiles pour mon mariage » a-t-elle ajouté.



La cuvette d'Anansable (3 installations)



Le bas-fonds de Letouaram (2 installations)

Commentaires et réflexions

1. Les cuvettes et bas-fonds

Les cuvettes² sont des dépressions inter dunaires de section très variée. La dénivelée oscille entre 10 et 40 m. Dans la dépression, la végétation et les types de sols s'organisent en auréoles concentriques descendant en pente douce vers le centre avec invariablement l'auréole externe constituée essentiellement de doumiers denses (*Hyphaene thebaica*) et la plage centrale nue plus ou moins natronnée, parfois occupée par une mare. Dans les cuvettes, la profondeur de la nappe varie généralement de 0 à 5 m et reste toujours inférieure à celle du plateau sableux environnant. C'est le cas de la cuvette d'Anansable.

² Typologie des cuvettes et bas-fonds et possibilité d'exploitation agricole et de valorisation, Septembre 2005 - Etude réalisée par Ambouta Karimou J.M., Zabeirou Toudjani, Guéro Maman et Amadou Bachir / ONG Karkara, AFVP - Projet d'Appui à la Gestion des Ressources Naturelles (PAGRN) / <https://reca-niger.org/spip.php?article274>

Les bas-fonds (localement dénommés fayas) sont des segments généralement étirés de vallées sèches, à dénivelée n'excédant pas 10 m, à fond plat occupé par une végétation ligneuse. La profondeur de la nappe peut atteindre 10 m. C'est le cas de Letouaram où la nappe phréatique est plus profonde.

2. Un potentiel à gérer avec prudence

La zone des cuvettes de Diffa compte plusieurs milliers de cuvettes et bas-fonds de quelques ares à plusieurs hectares. Avec des terres argileuses et riches en matières organiques, de nombreuses cuvettes ont une réelle capacité d'augmentation de la production par une intensification agricole. Cependant, un usage intensif des cuvettes peut augmenter la salinité et/ou faire baisser ou assécher la nappe phréatique.

Ce thème de la protection des cuvettes n'a pas encore été introduit dans les contenus des formations des jeunes de cette zone. La CRA prévoit d'ajouter un module de compétence sur la gestion de l'eau et du sol dans les cuvettes.

Parallèlement, dans les cuvettes où plusieurs jeunes ont été formés et sont installés, la CRA veut favoriser la mise en place d'associations d'usagers de l'eau qui seraient chargées, d'une part d'un suivi de la nappe phréatique et des processus de dégradation des sols (salinité), mais aussi de dynamiser les actions de protection de la cuvette contre l'ensablement. Les premières associations d'usagers de l'eau sont en cours de mise en place en fin d'année 2020.

3. Préparer la durabilité de l'installation

En irrigation manuelle, une femme cultive une superficie qui peut être comprise entre 150 et 250 m². Cette surface ne permet pas de dégager des revenus suffisants pour investir dans l'amélioration de l'exhaure et une certaine intensification de la production. Pour les premières installations de jeunes formés, le kit forage et motopompe permet aux femmes d'utiliser la totalité du foncier disponible

Les surfaces cultivées passent à une moyenne de 1000 m² (entre 700 m² et 1400 m² pour les cas présentés avec un cas à 2400 m²). Cette surface est intéressante d'autant plus que les femmes peuvent faire deux saisons de culture. Elles peuvent utiliser la production pour leurs besoins alimentaires et dégager un revenu avec certaines productions plus facilement commercialisables compte tenu des difficultés de transport et d'écoulement de cette zone.

L'enjeu sera de pouvoir renouveler la motopompe ; durée de vie 3 à 5 ans compte tenu des surfaces cultivées et de la profondeur de la nappe. Pour les prochaines formations, la CRA va introduire une « compétence » pour l'entretien motopompe et forage et la préparation du renouvellement du matériel. Ce type de compétence n'existe pas dans le canevas de la formation par compétence maraichage utilisé au démarrage selon les curricula du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques.

